

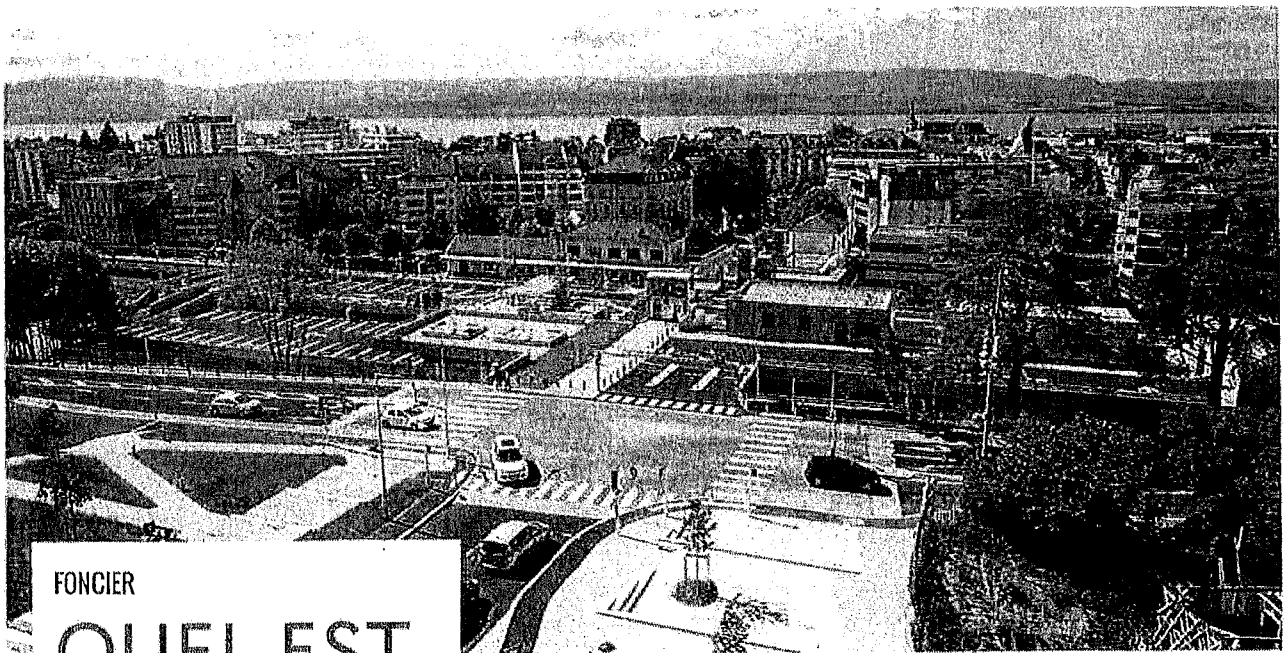
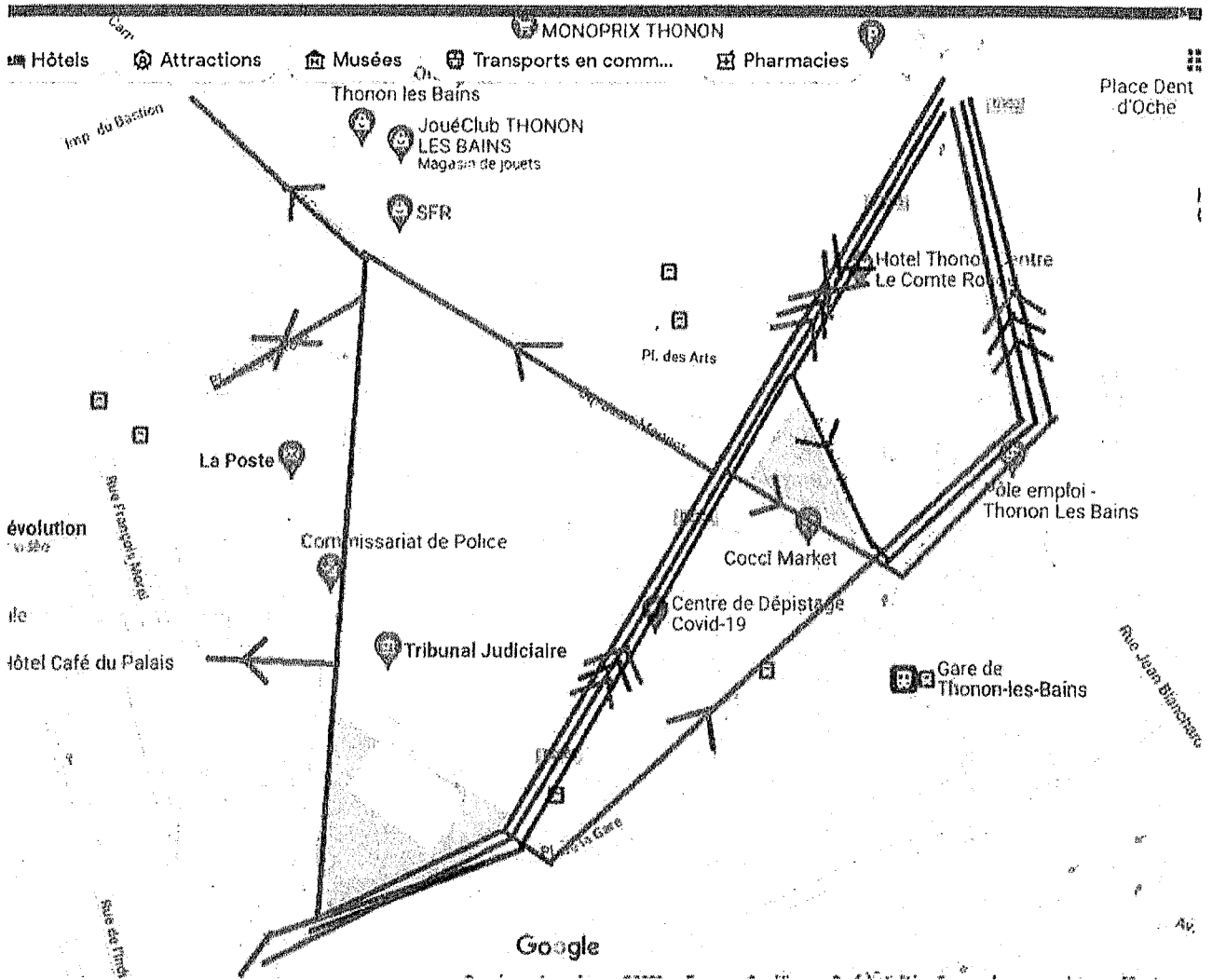
Envoyé: vendredi 17 décembre 2021 16:43
À: Cabinet du Maire
Objet: Réunion du 7 décembre 2021
Pièces jointes: 2021 12 17 Monsieur le Maire 16h45.pdf

Monsieur le Maire,

J'ai assisté à votre réunion de concertation du 7 décembre
J'ai conscience de ne pas avoir les compétences, ni connaissance des paramètres en votre possession, cependant je me permets (vous nous y avez invité et c'était le but de cette réunion) à vous soumettre notre regard, sur la modification du quartier de la gare

Je suggère un plan de circulation en précisant (voir pièces jointes)

Karlinski 2 av de la gare



FONCIER

QUEL EST

Envoyé: lundi 7 juin 2021 22:07
À: Concertation-QuartierGare
Objet: Concertation - Avenue des Allobroges et sortie des écoles

Bonsoir,

Mes questions concernant le réaménagement sont :

Est-ce que l'avenue des Allobroges sera apaisée, par une mise à sens unique ou par une piétonisation avec autorisation de passage pour les services publics (y compris les bus et car)?

Du coup, si oui, est-ce que la place Jules Mercier sera apaisée avec une moins forte circulation automobile?

Une question sécuritaire, avec l'aménagement de la gare routière sur le Boulevard du Canal, est-ce qu'il y aura des aménagements prévus pour les sorties de l'école des Arts de ce côté-là?

Enfin, une question subsidiaire, existera-t-il une information croisée entre la sortie de la gare avec les prochains départs de la gare routière (un écran d'information centralisant ces informations pour les bus et les cars) et une information à la gare routière sur les 2-3 prochains trains à partir de la gare ferroviaire ?

Je vous remercie, cordialement.

Envoyé: mardi 6 juillet 2021 09:13
À: Concertation-QuartierGare
Objet: place des arts

Bonjour,
habitant, 3 place des arts, l'annonce du retrait des bus a été perçue positivement pour ma part. Toutes ces nuisances sonores, olfactives, et cette pollution vont enfin disparaître ainsi que le lot d'incivilité qui gravitait autour.. Par contre je ne me réjouis pas que vous ayez planifié la construction d'une halle de marché avec un restaurant. Encore du béton, encore une construction, encore des camions qui vont graviter autour ! Stop au béton svp ! Ne pourrait t.-on pas avoir enfin de la verdure, un parc qui s'ouvre sur la ville et qui serait la transition entre la gare et celle-ci. des arbres, un bassin, un jeu de boules, des jeux pour les enfants, mais un espace clos à partir d'une certaine heure. Ce n'est pas parce que l'on habite le centre-ville que l'on a pas droit à aspirer à de la tranquillité.
Je reste à disposition.
Merci pour l'initiative.
Cordialement.

Envoyé: lundi 19 juillet 2021 15:24
À: Concertation-QuartierGare; Hodan Stéphanie (Urbanisme)
Objet: Concertation Place des Arts

Bonjour,

J'ai pris connaissance tardivement des projets d'aménagement du quartier des Arts / Gare / Briand, je me permets d'apporter mes réflexions à cette concertation.

Retraité depuis 2 ans, je partage mon temps entre Thonon et Lyon.

Je connais bien la ville et le fonctionnement des institutions publiques, car j'ai exercé un poste de direction dans plusieurs collectivités locales de la Région. Je connais également bien le groupement Conquet+ Gautier que j'ai croisé sur de nombreux projets.

J'ai lu avec attention tous les dossiers et mes réflexions seront certainement biaisées par l'absence de certaines données ou des prérequis qui me manquent.

Tout d'abord au niveau global, la lecture de ces documents m'interpelle sur le périmètre de l'étude. Personnellement, je l'aurai élargi au terrain Sud des voies ferrées (ancien entreprots Biraghi), et au delà à la place de Crête.

J'ai bien lu que les terrains au Sud des voies étaient propriété de la SNCF, mais pour moi, dans le cadre d'un projet urbain, il faut intégrer ces terrains dans la réflexion car ils peuvent être stratégiques dans la mobilité et la gestion des déplacements (bus urbains, bus TER, ...) voir même d'un nouveau schéma des Déplacements Urbains de Thonon. Si le nouveau parking obère l'hypothèse d'une voirie parallèle au chemin de Ronde au niveau des voies ferrées, il y a quand même des réflexions à avoir.

En particulier, et dans un 1er temps, ne peut-on pas avoir une zone de délestage (stockage) des bus urbain ou TER sur cette zone avant qu'ils ne rejoignent le Bd du Canal ? De même ne peut-on pas favoriser une dépose minute pour la gare côté Place de Crête, via le nouveau parking et la nouvelle passerelle ? Il faut à tout prix desengorger la place actuelle de la gare et lui donner une autre image plus accueillante (j'en parlerai ultérieurement).

La place de Crête, hors période de foire, peut avoir d'autres fonctions.

Ne peut-on pas aller plus loin dans la réflexion sur le plan de circulation du centre ville, notamment en incitant les thononais à utiliser plus le nouveau parking de la gare (et les autres parkings souterrains) avec une aide issue des commerces (1 heure de parking gratuit si preuve d'un montant d'achat dans les commerces du centre, ou forfait "courses en centre ville, ...).

Quelques réflexions ciblées sur le projet:

- au niveau de la gare :

la desserte actuelle et les avant projet me semblent incomplets. Personnellement, j'aurais aimé que le parvis de la gare soit plus accueillant et que l'on y installe un bassin monumental avec jets d'eau, qui fasse un lien d'intérêt entre la gare et la fontaine des belvédères. Cela ferait une promenade gare / belvédères aussi bien pour les thononais que pour les touristes ... et Thonon se veut une ville d'eau, alors, pourquoi pas?

Sinon, le plan de végétalisation doit être parfaitement étudié.

N'oublions pas que la gare est "une vitrine de la ville" tant pour les utilisateurs quotidiens que pour les touristes (mais c'est évident que pour les utilisateurs venant à la gare en voiture, l'entrée à privilégier sera le parking côté Sud)

- le square du 11 novembre :

Attention à ne pas se bloquer sur la présence actuelle des arbres, une analyse fine de leur état sanitaire devra être réalisée pour ne pas se bloquer dans l'aménagement.

J'irai également jusqu'à poser la question du déplacement du monument aux morts sur la place des Arts, secteur Jean Monnet, et à minima son retournement côté place des Arts.

- le square Jean Monnet,

Il n'a de square que le nom. Son utilisation en sortie d'école est important, mais il vaut mieux intégrer cette fonction dans la future place des Arts

- le côté Est de l'école des Arts,

Je n'ai pas compris comment étaient intégrés les accès pompiers / sécurité à l'école

- le Rond Point face à l'immeuble le France,

Il mérite d'être définitivement supprimé. Il me semble que c'est prévu

- La place des Arts,

Aujourd'hui c'est un espace hétéroclite, sans aucune visibilité si ce n'est d'être le lieu de convergence des bus. Un beau gâchis d'espace! Le projet est donc une réelle opportunité. En faire un espace de vie, d'animation et d'économie est indispensable. Mais si l'on veut donner à Thonon une forte image de son cadre de vie, je suggère que la partie Ouest de la place soit fortement végétalisée avec de forts éléments d'attractivité.

L'installation d'une construction ou d'un kiosque peut être un marqueur d'un cheminement gare bévédère, mais cette construction mérite de prendre en compte les façades les plus travaillées de la place côté Nord, et devrait être situé sur la partie la plus à l'Est, pour laisser libre la plus grande partie de la place à l'Ouest pour des plantations et végétalisations. Ce serait une occasion de rationaliser la surface de l'espace des parkings.

Cette construction devra être la plus qualitative possible... il ne peut pas s'agir de simples baraques à frites pseudo belle époque comme au port !!!

- le stationnement des bus Bd du Canal,

J'ai bien noté la solution 3, avec stationnement latéral des bus sur les 2 côtés de la voirie. Attention toutefois à la hauteur des quais / trottoirs, cela créera inévitablement des barrières visuelles. Je n'ai rien vu sur les "abri-bus", y aura-t-il tout le long du Bd du Canal une série d'abribus... ce serait lamentable d'un point de vue paysager, mais une zone d'attente à l'abri est certainement à prévoir pour l'ensemble des arrêts dans le projet.

Je reste sceptique sur la mobilité des véhicules sur le Bd du Canal, et à mon avis, il y a une stratégie plus global à avoir sur le Clos Banderet et le Chemin de Ronde. L'objectif serait de limiter la circulation des VL sur le Bd du Canal. Sur le Bd du Canal sur le plan paysager, ne pourrait-on pas avoir un rappel du passé et un clin d'oeil au canal qui passait par là ?

- le Rond Point du Bd Georges Andrier / Jules Ferry,

n'est pas décrit dans le dispositif. Ce RP est trop petit et est très conflictuel pour les piétons. Il faut intégrer la réflexion de ce RP dans le schéma des mobilités piétons.

- ilot Jules Mercier,

l'horreur que les thononais subissent depuis plus de trente ans ! Que faire ? Je n'ai pas compris dans le projet ce que devenait l'avenue des Allobroges entre l'ilot Jules Mercier et le magasin Roche Bobois. Elle reste ? elle est piétonnisée ? C'est une voie de desserte ?

Voilà quelques éléments de réflexions qui je l'espère vous seront utiles.

Effectivement un projet comme celui-ci est onéreux, mais il doit être fait pour durer et prendre en compte tant les riverains, que les commerçants, que l'ensemble des thononais et des habitants qui gravitent sur ce secteur ou les touristes qui découvrent notre ville, mais le projet doit être durable et respectueux des changements climatiques qui nous menacent tous

Quitte à faire beau et durable, il vaut mieux phaser le projet dans le temps que de faire des "petits machins" d'une petite sous préfecture ...

A votre disposition pour aller plus loin dans la réflexion

Daniel Boulens

Envoyé: mercredi 21 juillet 2021 07:14
À: Concertation-QuartierGare
Cc: Hodan Stéphanie (Urbanisme)
Objet: Re: Concertation quartier de la gare

Bonjour Madame ,Monsieur

Voici ma réflexion au sujet du projet de l' aménagement du quartier gare et plus particulièrement sur aménagement de la Place des Arts habitant sur cette place

Merci de nous donner la possibilité de nous exprimer à ce sujet ,puisque cette place a un très grand potentiel de mise en valeur de son patrimoine architectural

-Changer le mobilier urbain de la place ainsi que les éclairages

Lampadaires esprit rétro pour aller avec le style colonne Morris du kiosque de glace déjà installé sur cette place

-Pourquoi d'ailleurs envisager construction d'une halle sur cette place et envisager 1 étage ?

Si construction de là halle au marché garder un

esprit Eiffel uniquement et non hall béton ou structure trop moderne pour s'harmoniser avec l'ensemble de la place ,kiosque, mobilier, éclairage et bâtiment environnant a fort potentiel architectural régional

- Marché 2 fois par semaine sur cette place et une fois le dimanche en haute saison (ce qui est une bonne idée je trouve pour animation le dimanche pour le centre ville(cela fonctionne bien actuellement ,cependant renforcer les petits producteurs locaux ,ferme alentours et produits du terroirs uniquement pour en garder la spécificité et la différenciation par rapport au marché habituel)

Déjà nous allons subir nuisance des ces 3 marches par semaine , ce qui est beaucoup avec bruit le matin des exposants avec leur véhicule ce qui vas créer des nuisances supplémentaires

Pourquoi ramener le marché du lundi et jeudi sur cette place

Autant le laisser sur la place du marché tout en gardant le marché du dimanche sur une partie de la place des arts

Ce qui permettrait de poser un kiosque à musique ou aménager la deuxième partie en parc avec bassins puisque Thonon est une ville thermale .

-pourquoi ne pas imaginer un très grand kiosque a musique esprit Peynet comme à Valence à la place d'une halle pour concert et autre événement musical comme il en existait un autrefois sur la place des arts

-créations de bassins sur cette place pour renforcer le passé thermal de la station ,il manque ici fontaines , jet d'eau ou miroir d'eau tout simplement

-renforcer le végétal sur cette place avec plantations d'arbre et arbustes afin de mettre en valeurs les immeubles qui l'entourent aux fort potentiel patrimonial régional

-imaginer un circuit signalant les façades d'immeubles à fort intérêt architectural et leurs caractéristiques architectural en signalant cela par panneau pédagogique

Voir dossier plu architecture

-barder de bois le « petit théâtre » à côté de la mie câline et ses abords sous pergola à réaménager et installer guirlande de lumières sur support métallique ou grimpe la végétation pour un effet festif et utiliser ce lieu pour petit concert musique

-peux être penser une fois la place remise en valeur d'indiquer par des panneaux pédagogiques les différentes architectures présentes et leurs caractéristiques, des beaux immeubles qui entourent celle ci

Je me tiens à votre disposition car j'aimerais pouvoir participer aux débats à ce sujet et m'investir dans ce projet urbain étant un thononais aimant sa ville et passionné d'architecture, d'histoire de l'art et du patrimoine végétal et de l'histoire des jardins

Bien sincèrement

Envoyé: dimanche 29 août 2021 09:55
À: Concertation-QuartierGare
Objet: Ilot Jules Mercier

Bonjour,

Je permets de vous faire quelques suggestions pour le projet de la gare et plus particulièrement pour l'Ilot Jules Mercier.

Propriétaire au 8 place Jules Mercier "Le Concorde" le projet m'intéresse d'autant plus 😊.

1) La place des Arts n'a d'artistique que son nom. Autant le dire... il n'y a rien d'artistique sur cette horrible place. Aussi, serait-il intéressant d'implanter un pôle "Art et Artisanat" au sein de l'ilot. Ateliers, espaces de créations loués à nos artistes et artisans locaux feraient le trait d'union entre la gare et la place des arts.

2) Des espaces de jardinage loués aux résidents du quartier afin de valoriser l'espace mais surtout créer du lien sociale.

Envisagez-vous de rendre piétonne des rues aux alentours ? Le quartier de Jules Mercier souffre énormément de la pollution sonore causée par des motos et des voitures "sur-boostées". Le boulevard Carnot est saturé. Peut-être serait-il intéressant de rendre ce quartier plus vivable en envisageant l'accès à certaines rues seulement par les piétons et vélos. Ou pénaliser les véhicules bruyants ?

Merci 😊

J'espère que le projet de la gare fera naître de belles idées viables, pérennes et soucieuses de l'environnement qui l'entoure.

Bien à vous,

Envoyé : lundi 18 octobre 2021 17 :14
À : Concertation-Quartier Gare
Objet : CONCERTATION QUARTIER DE LA GARE

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous quelques remarques complémentaires à mes interventions en Conseil Municipal sur le sujet.

- OUI à un aménagement rapide de l'îlot Jules Mercier. Avec la restructuration urgente de l'école des Arts.
- La restructuration de l'école ne peut plus attendre. Le projet qui prendra place sur cet îlot doit, pour l'école, intégrer un restaurant collectif, un gymnase. Cette restructuration est également urgente car elle sera l'occasion de la rénovation des bâtiments : isolation, menuiserie, acoustique, confort divers, et locaux pour les professionnels. Aussi, aménagement de la cour, des espaces jeux, stationnement vélos/trottinettes, et d'une nouvelle sortie.
- Pour l'aménagement de la place des Arts en espace de vie, connecté à l'école, et à l'aménagement de l'îlot Jules Mercier. Un parc arboré en cœur de ville, avec des espaces de rencontres : kiosque a musique, terrain de pétanque, jeux pour enfants, de nombreux bancs. L'occasion de voir revenir des restaurants et brasseries sur le pourtour de la place, côté nord notamment.
- Pour plus de stationnement pour les 2 roues vélos et motorisés.
- Pour la suppression du sous-terrain (ou condamnation), au sud de la place et à l'est de l'école.
- Pour une mobilité apaisée sur l'avenue des Allobroges, côté nord.

Astrid Baud-Roche

*Présidente Coopération Transfrontalière Transports publics routiers Grand Genève

*Membre du COJ Conseil d'orientation des Politiques de la Jeunesse

*Administrateur de l'Institut Bertrand Schwartz/ Paris

*Présidente de Chablais Insertion

*Co-Présidente de la R'MIZE Ressourcerie du Chablais

Bonjour,

Suite à la lecture du Thonon Magazine n°114 de Septembre Octobre, je me suis rendue sur la rubrique " Grands Projets - quartier de la gare".

Je me permets de donner mon avis :

- Je ne vois pas comment vont s'organiser la circulation des voitures et le stationnement des bus, dans ce Bd qui n'est pas très large, et éviter les risques d'accident. A moins de supprimer le passage des voitures.

- Les riverains de la place des Arts se plaignent du bruit et de l'odeur des bus sur cette même place, je pense que dans une rue étroite comme celle du Bd du Canal et entre les immeubles cela va être pire, les gaz d'échappement des bus qui tournent pendant qu'ils attendent risque d'intoxiquer les gens qui habitent dans les étages des immeubles. Ne risquez vous pas que les riverains portent plainte pour mise en danger de leur santé ?

- Pourquoi n'utilisez-vous pas l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers pour aménager une gare routière, c'est près de la gare, près du centre ville, suffisamment à l'écart des immeubles pour que les gaz polluants et le bruit ne gêne pas les riverains.

Vous remerciant de l'attention que vous apporterez à mes remarques et vous remerciant pour votre travail, je vous prie d'agréer, mes sincères salutations.

Envoyé: mercredi 15 décembre 2021 16:10
À: Concertation-QuartierGare
Objet: Quelques observations

Concertation quartier de la gare :

Suite à la réunion d'information du 7 décembre mais surtout suite à la consultation des documents présents sur le site de la mairie, voici quelques réflexions :

Au niveau de la gare, c'est bien de vouloir faire un ensemble accueillant mais :

- Les jours de pluie il ne faut pas rester sous l'escalier de la passerelle. Trouver un moyen d'étancher la montée d'escalier.
- La passerelle est enfin éclairée toute la nuit (éclairage urbain de la voie publique) mais pour faire la liaison avec la place de Crête, les marches au niveau du nouveau parking ainsi que la rampe PMR/poussette ne sont pas éclairées (partie privative ?).
- Il faut supprimer les perchoirs pigeons du préau devant la gare.

Ecole des Arts :

- Le changement d'huissierie de l'école devra permettre une bien meilleure isolation phonique boulevard du Canal pour protéger du bruit de tous les passagers en attente.

Plan de circulation des bus :

- Afin de limiter la présence de nombreux scolaires à certaines heures, dans le nouveau plan de circulation, existera-t-il des lignes directes Collonges/collège-lycée, Vongy/lycée... pour que les élèves n'aient pas de correspondance au niveau du boulevard du Canal. Il y a des années, il avait été demandé pour les élèves un passage piéton de la voie ferrée entre le chemin de Sous-Collonges et le chemin des Mascottes.

Boulevard du Canal :

- Favoriser les arrêts de bus au droit de la place du 11 novembre et du square Jean Monet, ce sont des endroits avec du recul.
- Des abris-bus sont-ils prévus ?
- La largeur des trottoirs permet-elle une circulation facile des piétons et des passagers en attente de bus, surtout aux heures de pointes. Il y a peu de recul et cela peut-être gênant voir dangereux.
- Les commerces (cabinet vétérinaire, ordre des avocats, laboratoire d'analyses médicales, Mission locale) ne seront-ils pas trop impactés/dérangés par la circulation piétonne ?

Place de la gare :

- Que pourraient devenir les anciens locaux de Pôle Emploi, vacant depuis des années ?

Mobilités douces :

- Quid de la circulation sécurisée des vélos boulevard du Canal ? Faut-il les faire passer par l'avenue de la gare comme les bus TER, au moins pour le sens ouest/est ?

Nuisance sonore :

- Merci de ne pas prévoir de fontaines/jets d'eau car c'est vraiment une nuisance sonore.

Envoyé:

jeudi 16 décembre 2021 18:22

À:

Hodan Stéphanie (Urbanisme)

Bonjour,

Conformément à votre invitation nous avons assisté à la réunion publique de concertation du 07/12/2021 concernant le pôle gare. Si nous n'avons pas souhaité intervenir publiquement, nous tenions (en tant que transporteur actuel) à vous faire partager nos points de vigilance vis-à-vis de vos projets (mobilité et aménagement).

Au niveau de la mobilité, nous avons constaté que le plan des lignes à horizon 2023 prévoit :

1. Un tracé de la ligne B prolongé jusqu'au "Ciné Léman". Aujourd'hui, ce terminus de ligne est dimensionné pour un véhicule (celui de la ligne A).
2. => Si ce tracé devait être entériné, l'arrêt en encoche devra nécessairement être agrandi pour qu'il puisse accueillir à minima deux autobus en régulation.
- 3.
4. Un tracé de la ligne D prolongé jusqu'au CAT à Vongy sur la route du ranch avec approximativement un autobus toutes les 15'. Aujourd'hui nous empruntons uniquement deux fois par jour cette voirie. Il s'agit d'une impasse dépourvue de rond-point et disposant d'une voirie étroite. Nos agents effectuent actuellement une manœuvre dangereuse pour pouvoir se retourner. L'arrêt ne dispose pas d'encoche.
5. => En l'état cette voirie et sa configuration ne permettent pas d'accueillir en toute sécurité des autobus : aucun emplacement pour réguler, aucun rond-point (ou autres) pour le retournement et une voirie étroite. Il faut également tenir compte de l'impact du feu tricolore pour sortir de l'impasse qui ne permettra de tenir un tel cadencement (15').

Il existe une alternative au CAT située au niveau du 9 route d'Evian avec un arrêt en encoche existant.

Au niveau du pôle de correspondance situé sur le boulevard du canal, les orientations actuelles tendent à un partage de cette voirie entre les autobus, les autocars et les VL. Aujourd'hui sur le réseau BUT, nous enregistrons une moyenne quotidienne de 600 voyageurs effectuant des correspondances entre les différentes lignes au niveau de la place des arts. En 2023, le tracé des lignes pourrait d'après nos estimations ramener à 200 le nombre de ces correspondances. Néanmoins, la cohabitation bus, cars et voiture risque de poser des problèmes de sécurité. En effet, pour effectuer leurs correspondances, les voyageurs seront amenés à traverser la chaussée pour monter dans un autobus situé de l'autre côté de la voirie. Or, il est probable que ces correspondances entraînent des traversées "sauvages" : sans visibilité devant ou derrière l'autobus (cf accident tragique de Crête). Une réflexion est à amorcer pour obliger les VL à ralentir et faire preuve de prudence dans cette zone.

=> Une solution pourrait peut-être consister à interdire cette voirie aux VL (sauf riverain) et, ainsi dévier ces automobilistes sur l'avenue des Allobroges pour sécuriser les flux passagers sur le boulevard du canal.

Restant à votre disposition le cas échéant.

SOCIETE TRANSPORTS AGGLOMERATION THONONAISE
6 AVENUE DES GENEVRIERS
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. : +33 4 50 26 35 35 - www.leman-but.fr

Envoyé: dimanche 17 décembre 2023 11:42
À: Concertation-QuartierGare
Objet: Fwd: Demande d'informations urgentes pour l'école des Arts

Monsieur le Maire,

Une nouvelle fois, nous sommes surpris de découvrir via une réunion publique, dont il n'a pas été fait publicité, le projet d'aménagement des abords de l'école des Arts, ni son calendrier. Et ce, alors que s'est tenu un conseil d'école le 28 novembre dernier, en présence de votre adjoint en charge des affaires scolaires, Monsieur Jean Dorcier.

L'effet de surprise dissipé, nous aimerions savoir en détail, comment ces travaux vont impacter le fonctionnement de l'école : ses accès (entrées et sorties) et plus largement son fonctionnement, l'emprise des travaux et les conséquences sur les conditions de vie à l'école.

Ce nouvel aménagement modifiera l'abord de l'école des Arts, Boulevard du Canal notamment, il semblerait que vous souhaitez abattre les six arbres qui bordent l'école pour ce nouvel aménagement. Arbres qui ont probablement l'âge de l'école et permettent un système d'ombre naturelle sur l'école.

Ce projet, nous amène une nouvelle fois à vous alerter sur l'état de l'établissement non rénové et qui présente à la fois des défauts d'isolation phonique et thermique. Les travaux engagés ont été le changement du sol de l'espace de restauration, alors que le bâtiment à vocation à disparaître. Le changement des dernières fenêtres en simple vitrage nous aurait semblé plus cohérent. Nous vous demandons, en outre, par la présente, de réaliser des études d'impact sur la qualité de l'air actuel et surtout de nous présenter une projection sur le modèle à venir.

Pouvez-vous communiquer ou rendre public les relevés effectués la semaine passée dans l'école?

Nous tenions à vous rappeler que les normes en matière d'émissions applicables aux principales sources de pollution, depuis les véhicules automobiles notamment, sont particulièrement encadrées par la loi du 1er janvier 2021*.

Enfin, et puisqu'il s'agit là encore de la sécurité de nos enfants, qu'en est-il de la sécurisation de la cour de maternelle, où deux fillettes ont été attouchées sexuellement par un individu, le 12 mai dernier ?

Pouvez-vous nous garantir que la santé et la sécurité des enfants dans cette école restent une priorité pour la commune ?

Qui osera croire, alors que l'école des Arts qui n'est pas aux normes, où les budgets ne sont jamais mis en place pour les travaux, pour la sécurité, l'accessibilité, (ou encore pour un nombre de contrats de personnel suffisants qui permettrait notamment la réouverture de la bibliothèque), est une priorité de la municipalité qui investit dans le même temps des millions d'euros pour la décoration de surface ?

Nous aimerions savoir ce que nous pouvons espérer aujourd'hui pour l'école de nos enfants ?

Qui cela intéresse-t-il ?

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous informer de la situation à venir.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos salutations distinguées.

Les parents du conseil de l'école des Arts

* Selon l'Agence nationale de santé publique, 48 000 décès prématurés sont causés par la pollution de l'air chaque année.

<https://www.lagazettedescommunes.com/893446/la-qualite-de-lair-interieur-dans-les-ecoles-un-enjeu-sanitaire-et-pedagogique-neglige/>